

1^{er} comité d'orientation du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » - Rencontre des utilisateurs

17 septembre 2015 de 9h45 à 16h30 /Paris (lieu précisé ultérieurement)

Présentation générale

Les Pôles-relais zones humides ont été initiés en 2001 dans la lignée du 1^{er} Plan national d'actions en faveur des milieux humides (2001 – 2011). « **Pôle-relais zones humides** » est une reconnaissance attribuée par l'Etat à un organisme ou consortium d'organismes, publics ou privés à but non lucratif, ayant des compétences particulières en matière de préservation des zones humides en France, dont une part significative de l'activité est consacrée à la préservation des zones humides, pour laquelle il(s) dispose(nt) d'une compétence et d'une légitimité, et souhaitant appuyer de façon déterminante la politique nationale en leur faveur. Cette reconnaissance est accordée par l'Etat à l'organisme ou au consortium d'organismes pour une durée de 3 ans, renouvelable. Les structures porteuses de Pôle-relais ont signées une charte avec le MEDDE en 2014.

Aujourd'hui, **5 Pôles-relais zones humides** travaillent sur différents types de milieux humides : les marais littoraux, les lagunes méditerranéennes, les tourbières, les mares, les vallées alluviales, les mangroves etc. Depuis 2008, **l'Onema coordonne et oriente l'activité des Pôles-relais zones humides.**

En 2008, le Pôle-relais «mares, zones humides intérieures et vallées alluviales» (PR MZHIVA) a été créé à partir de la fusion des anciens Pôles-relais «mares» et «zones humides intérieures». Un **accord-cadre** pour une durée de 3 ans a été signé en 2013, à la suite de celui de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, entre **l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin et l'Onema pour l'animation du Pôle-relais MZHIVA.**

Chaque Pôle-relais est doté d'un **comité de pilotage** regroupant les financeurs et la structure animatrice du Pôle-relais auxquels peuvent être associés d'autres acteurs. Ce comité examine les orientations et les priorités d'actions du Pôle-relais et s'assure de leur bonne réalisation. Il valide le budget prévisionnel, ainsi que les bilans financiers et rapports d'activité.

Dans la charte de reconnaissance des Pôles-relais zones humides, il est mentionné qu'un **comité d'orientation** pourra le cas échéant être mis en place. Ce comité est une instance consultative au sein de laquelle l'interface entre Etat, décideurs, scientifiques et socio-professionnels doit s'opérer. Cet organe d'échange et de réflexion a **pour vocation de produire des recommandations sur les orientations du Pôle-relais et sur les actions à mettre en œuvre.**

Afin de préparer le prochain accord-cadre, et au regard d'une **actualité nationale impactant la gestion des zones humides**, il a été décidé de réunir les principaux utilisateurs du PRMZHIVA lors d'un **comité d'orientation, qui se tiendra le 17 septembre prochain**, organisé par l'AFEPTB (animatrice du pôle-relais) en partenariat avec l'ONEMA et la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie).

Ce comité est ouvert très largement à l'ensemble des acteurs intéressés par les zones humides.

Ordre du jour prévisionnel

9h - Café d'accueil

9h45 - 10h15 - Introduction de la journée :

- La convention AFEPTB-ONEMA : objectifs et actions, Jean-Michel CARDON (Chef du Département action territoriale, ONEMA) (*sous réserve*), Catherine GREMILLET (Directrice, AFEPTB) ;
- Le réseau des Pôles-relais zones humides, Pierre CAESSTECKER (Chargé de mission zones humides, ONEMA) ;
- Les objectifs de la journée, Catherine GREMILLET (Directrice, AFEPTB).

10h15 - 10h45 – Présentation du fonctionnement et des actions du Pôle relais MZHIVA

Florence THINZILAL (Chargée de mission biodiversité et milieux aquatiques, AFEPTB)

Suivront **3 ateliers participatifs**, animés par Florence THINZILAL et Pierre CAESSTECKER. En fonction du nombre de participants, les ateliers 1 et 2 pourront être doublonnés afin de permettre le plus possible les échanges.

10h45 - 12h30 : Atelier 1 « Améliorer les outils d'information et d'échanges du Pôle relais MZHIVA »

10h45 – 11h15 : Temps 1 - Présentation détaillée des outils du PRMZHIVA (Florence THINZILAL et Denis BERLEMONT, chargé de l'appui aux projets, AFEPTB) : site, lettre, événements, journées de formation et d'information, participation lors d'événements ...

11h15 – 12h : Temps 2 - Analyse des modes de recherche de l'information et des thématiques prioritaires par les différents types d'utilisateurs (gestionnaires, scientifiques, décideurs ...), de l'utilisation actuelle des outils du PR MZHIVA, et propositions de pistes d'amélioration des outils.

12h – 12h45 : Temps 3 - Analyse des modes d'alimentation du PR MZHIVA, propositions pour améliorer les contributions de l'ensemble des producteurs de l'information et des connaissances.

12h45 : Déjeuner (*à la charge de chaque participant, une réservation dans un restaurant à proximité du lieu sera faite pour les inscrits*).

14h - 15h : Atelier 2 « Développer les synergies entre pôles d'information, d'échanges et d'accompagnement des gestionnaires de zones humides, aux différentes échelles territoriales ».

14h – 14h15 : Temps 1 - Présentation du contexte général des réorganisations territoriales (réformes territoriales, projet de loi biodiversité ...), des différentes échelles de gestion des zones humides (Catherine GREMILLET, Jean-Michel CARDON (*sous réserve*)).

14h15 – 15h : Temps 2 - Comment développer les complémentarités entre les acteurs en charge de l'information, d'échanges et de l'accompagnement aux différentes échelles ? Quel rôle spécifique du PR MZHIVA et quelle gouvernance ?

15h – 16h : Atelier 3 « Le Plan national d'action en faveur des milieux humides (PNMH) comme vecteur pour développer les échanges et la diffusion d'information et la co-construction ».

15h – 15h15 : Temps 1 - Présentation du PNMH, des modalités de suivi et de travail (Ghislaine FERRERE, Chargé de mission DEB/MEDDE).

15h15 – 16h : Temps 2 - Identifier les actions qui peuvent être fédératrices de travaux partenariaux. Comment articuler les actions nationales et locales ? Quel rôle potentiel du PR MZHIVA ?

16h - 16h30 - Restitution des 3 ateliers.

16h30 - Clôture de la journée.